

Voeu

« Pour la relocalisation écologique et solidaire et l'abandon de l'accord UE - Mercosur »

Considérant l'annonce de la Commission européenne le 6 décembre 2024 de la conclusion de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) en dépit de vives réserves exprimées par plusieurs Etats membres de l'UE,

Considérant la décision de la Commission européenne du 3 septembre 2025 de transmettre pour ratification l'accord finalisé au Conseil des 27 Etats-membres de l'UE malgré les vives oppositions exprimées dans plusieurs capitales européennes

De nombreux nos concitoyennes et concitoyens s'opposent à la ratification de cet accord de libre-échange et appellent les collectivités et l'exécutif à œuvrer en faveur de la relocalisation des activités et des productions,

Au cœur d'une métropole agricole qui a pour objectif de maintenir des productions locales en circuit court de qualité, nous avons besoin de nous assurer que les richesses produites restent sur les territoires plutôt qu'ouvrir nos marchés agricoles à des concurrences déloyales, mettant en péril plusieurs filières,

Il est vital de préserver nos capacités à produire sur nos territoires au moment où plusieurs projets se font jour notamment sur l'ex site Castorama, fournir aux populations ce dont elles ont besoin, créer des emplois de qualité et en nombre suffisant, transformer nos économies et nos sociétés en respectant les limites écologiques avec par exemple la stratégie bas carbone et le pacte climat métropolitain auquel souscrit notre commune.

L'accord de libre-échange UE-Mercosur rendra plus difficile d'emprunter la voie du développement durable.

Nous nous engageons en tant que collectivité territoriale à agir pour relocaliser la production de denrées alimentaires et de biens essentiels autant que cela est possible et pertinent. En ce sens, donner aux collectivités territoriales le droit d'inclure systématiquement une préférence pour les fournisseurs locaux dans la passation des marchés publics serait un puissant soutien à la relocalisation de nos économies afin de satisfaire les besoins de nos concitoyens.

Nous appelons les institutions européennes à ne pas ratifier l'accord de libre-échange UE-Mercosur et à s'emparer pleinement des objectifs de relocalisation écologique et solidaire qui devraient guider les politiques publiques européennes,

Nous appelons l'exécutif français à s'opposer avec force à la ratification de cet accord et à mettre tout en oeuvre, sur le plan diplomatique, pour constituer une minorité de blocage en mesure d'empêcher la ratification de cet accord lors du vote au Conseil prévu à l'automne 2025,

Nous appelons les eurodéputé·e·s français·e·s à voter contre l'accord UE - Mercosur lors d'un éventuel vote au Parlement européen et à tout mettre en oeuvre pour convaincre une majorité d'eurodéputé·e·s d'autres pays européens d'en faire autant,

Nous nous joignons aux milliers de collectivités territoriales en Europe qui se sont déjà exprimées et nous déclarons symboliquement « hors accord de libre-échange UE - Mercosur et pour la relocalisation écologique et solidaire ».